



NATION  
huronne-wendat

255, Place Chef Michel Laveau  
Wendake (Québec) G0A 4V0  
Téléphone : 418-843-3767  
Télécopieur : 418-842-1108  
www.wendake.ca

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE

# LÉGALISATION DU CANNABIS : MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES ET LES INCONDUITES

Kwe,

Tous les membres de la Nation huronne-wendat sont cordialement invités à une assemblée publique portant sur les modifications envisagées au Règlement sur les nuisances et les inconduites, qui se tiendra le **mardi 9 octobre 2018 à 19 h dans le hall du Centre de formation et de la main-d'œuvre (CDFM), situé au 100, rue de l'Ours à Wendake.**

En vue de la légalisation du cannabis le 17 octobre prochain, la Nation huronne-wendat doit amender son règlement sur les nuisances et les inconduites. Les modifications envisagées ont pour but d'assurer la sécurité et la santé des membres de la Nation et leur famille sur tout le territoire de Wendake. M<sup>es</sup> Simon Picard et Kateri Vincent ainsi que M. Jean Duchesneau, directeur des Services policiers de Wendake, présenteront ces changements à la population.

### Ordre du jour

- Accueil et mot de bienvenue du Grand Chef
- Légalisation du cannabis : Modification du règlement sur les nuisances et les inconduites.
- Période de questions et cueillette de commentaires
- Levée de la rencontre

Le Conseil tient à ce que le territoire de Wendake demeure un lieu où règnent la paix, le bon ordre et la tranquillité. En raison de l'intérêt du sujet traité, votre présence est importante et vous êtes attendus en grand nombre le mardi 9 octobre prochain.

Öneh!

Konrad Sioui  
Grand Chef

Le 2 octobre 2018